

COVID 19 - Conférence de presse du Conseil d'Etat – mardi 15 septembre 2020

Mesdames, Messieurs,

J'ai d'habitude un grand plaisir à vous voir ou à vous revoir. Malheureusement, aujourd'hui le gouvernement se trouve dans la position de devoir venir devant vous pour annoncer des décisions qu'il aurait souhaité ne pas devoir prendre.

Nous avons vécu en mars, avril et mai des moments difficiles – mais grâce à la responsabilité de chacune et chacun d'entre vous, grâce à l'élan de solidarité qui a submergé notre pays et notre Canton, nous

avons pu limiter les dégâts lors de la première vague de l'épidémie de COVID-19 qui touche le monde entier.

Il y a quelques mois, en accord avec la Confédération, nous avons fait le choix de retrouver le maximum de liberté possible, de vivre notre vie quotidienne avec les contraintes les plus réduites possibles : port du masque dans les transports publics et dans les magasins, maintien de la distance et des gestes barrières, télétravail, politique de test et de traçage, quarantaines ciblées ; et nous avons profité d'une ouverture totale des espaces de vie et de consommation.

Nous devons constater aujourd'hui que si le semi-confinement a permis d'enrayer la progression de l'épidémie, le retour des activités normales a logiquement engendré une reprise de celle-ci. Nous nous y attendions bien sûr – et dans l'intervalle nous avons travaillé pour aborder une éventuelle « deuxième vague » dans les meilleures conditions logistiques et sanitaires possibles. Nous avons toutes et tous une aspiration légitime à la normalité et nous arrivons, au sortir de l'été, à un moment où nous sommes toutes et tous un peu « corona »-saturés.

Mais, nous avons aujourd'hui atteint le point auquel la progression de l'épidémie dans le

Canton de Vaud nous inquiète à nouveau, et nous rappelle à la réalité.

Le nombre de cas détecté augmente, mais plus préoccupant encore, les hospitalisations reprennent. Là où il y a quelques semaines cette reprise concernait principalement des personnes jeunes et en bonne santé, nous voyons ces derniers jours un débordement de l'épidémie à nouveau vers des personnes à risque. L'épidémie reste parmi nous, elle circule et recommence à produire des effets dévastateurs. Ma collègue Rebecca Ruiz vous en dira plus tout à l'heure ; je signale également la présence du médecin cantonal, M. Boubaker qui pourra répondre à vos

questions. De même que Messieurs Jacques Antenen et Jean-Luc Schwaar.

Nous voyons ailleurs dans le monde, en Espagne, en France, de nouvelles flambées épidémiques qui conduisent à de nouveaux confinements, comme cela vient d'être décidé en Israël. Une telle mesure, Alain Berset l'a dit, et nous le disons aussi: nous n'en voulons pas. Nous pensons qu'un deuxième semi-confinement serait extrêmement dur à supporter pour la population, fatal pour de nombreux secteurs économiques, dévastateur pour l'éducation des enfants – et nous pensons aussi que l'isolement semi-permanent des personnes

vulnérables, n'est aucunement une perspective d'avenir.

Mais nous devons aussi constater que le Canton de Vaud est devenu le Canton le plus touché par la pandémie en Suisse – et que cela nous vaut d'être placés à l'étranger sur des listes rouges imposant des quarantaines, voire des interdictions, aux voyageurs. Ce placement sur liste rouge, s'il persiste dans la durée, aura des conséquences tout à fait délétères sur notre économie. Je pense déjà au secteur du tourisme et de l'hôtellerie-restauration, particulièrement touché par les conséquences de la pandémie ; mais je pense aussi aux PME exportatrices, aux

multinationales et aux fédérations internationales qui ont leur siège dans notre Canton et pour qui les déplacements internationaux sont une nécessité. Nous ne pouvons pas prendre le risque d'isoler dans la durée notre Canton du reste du monde.

Le Conseil d'Etat a donc choisi d'agir afin d'enrayer cette deuxième progression de l'épidémie. Nous comptons le faire avec des mesures strictes, mais proportionnées et graduées. Mon collègue Philippe Leuba vous les détaillera tout à l'heure. Ces mesures s'appliqueront dès jeudi à 15 h – et auront des conséquences très importantes pour plusieurs secteurs économiques et activités individuelles.

Ces mesures se concentrent sur les activités qui recensent aujourd'hui les principaux foyers d'infection.

Nous constatons que les discothèques sont un lieu important de foyer épidémique et en cohérence avec la politique de notre voisin genevois nous nous sommes résolus à les fermer dans le Canton de Vaud également. Nous allons aussi rendre obligatoire le port du masque dans les lieux publics fermés, qu'il s'agisse de cultes ou de culture, et aussi dans les établissements de restauration, les bars et cafés ou, de surcroît, on ne pourra plus consommer debout – mais seulement à table.

Nous limitons également à 100 personnes les rassemblements privés, avec port du masque obligatoire dès 50 personnes. Là encore, nous prenons ces mesures car nous voyons que les fêtes privées, comme les baptêmes ou les mariages, sont un des principaux moments de transmission de la maladie. Ces mesures seront détaillées tout à l'heure.

En ce qui concerne les grandes manifestations, nous sommes tenus par l'ordonnance fédérale. Néanmoins, afin de faciliter la vie des organisateurs, et du public, le Canton va mettre sur pied un Bureau cantonal des Manifestations qui aura la charge de délivrer les autorisations et

d'aider les organisateurs à élaborer un concept de protection approprié. Ma collègue Béatrice Métraux vous détaillera ce dispositif après M. Leuba.

Ces nouvelles mesures, nous les appliquerons jusqu'à la fin des vacances d'octobre. A ce moment-là le Conseil d'Etat tirera un bilan de cette première étape, et suivant l'évolution de la situation décidera de leur maintien, de leur levée ou de leur renforcement. Comme je l'ai dit, nos mesures sont graduelles. Elles contiennent des obligations, qui seront mises en œuvre et pourront faire l'objet de sanctions en cas de non-respect. Mais nous savons aussi pouvoir compter sur la responsabilité de

chacune et chacun qui a si bien marché lors de la première phase de l'épidémie.

Mesdames et Messieurs, le gouvernement a longtemps soupesé l'opportunité de prendre ces dispositions et de contraindre davantage notre liberté retrouvée. Mais nous avons acquis la conviction qu'à défaut de mesures qui accompagneront nos quotidiens ces prochaines semaines, nous assisterons à une flambée de cas non maîtrisable, qui aurait, elle, des conséquences désastreuses tant sur le plan sanitaire qu'économique ou social. Nous savons cependant pouvoir compter sur la compréhension et l'adhésion de la population qui, comme nous, aspire à pouvoir vivre, travailler et se divertir, faire du

sport, voyager, consommer, et avoir une vie sociale en contrepartie de quelques contraintes,

**

Dans cette période de grande incertitude nous avançons encore un peu à tâtons, en essayant d'être le plus juste et le plus cohérent possible, en serrant et desserrant le dispositif en fonction d'une situation qui évolue en permanence.

La perfection relève du divin. Or nous essayons de peser les différents intérêts, d'évaluer les options, d'équilibrer les contraintes et d'agir le moins mal possible.

Nous sommes bien conscient que ces mesures vont limiter, voire interdire, certaines activités ; que de nombreux plans personnels vont devoir être changés, peut-être même dès ce week-end. Nous sommes désolés de ces conséquences.

Nous en appelons à nouveau à votre civisme – et toutes et tous ensemble, nous surmonterons cette nouvelle étape comme nous avons surmonté la première.

Nuria Gorrite
Présidente du Conseil d'Etat
Cheffe du Département des infrastructures
et des ressources humaines